

## **MERCREDI 13 AOÛT 2014**

Procès-Verbal d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue dans la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 13 août 2014 à 20 heures. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy

### **SONT PRÉSENT :**

Wayne Conklin	Marie-Ève Dardel
Nicole Blondin	Harold Linton
Pierre Auclair	

Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

### **SONT ABSENT :** Yan Montpetit

Un (1) contribuable assiste à la séance.

Le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par le secrétaire-trésorier à savoir :

### **ORDRE DU JOUR**

1. L'ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1. Adoption du procès-verbal du 9 juillet 2014 — séance régulière
4. Période de questions
5. Affaire en cours
  - 5.1. Pour l'achat de bac de recyclages et d'ordures additionnelles.
6. Rapports
  - 6.1. Rapport du Maire
    - 6.1.1 Rapport du Maire des activités du mois.
  - 6.2. Rapport financier de la secrétaire-trésorière adjointe
  - 6.3. Rapports de l'inspecteur municipal
    - 6.3.1. Dépôt des travaux à faire en août 2014.
    - 6.3.2. Rapport de voirie du mois de juillet 2014.
  - 6.4. Rapport de l'inspecteur en bâtiment & environnement
    - 6.4.1. Dépôt du rapport de permis pour le mois de juillet 2014.
7. Finances
  - 7.1. Pour adopter les comptes fournisseurs du mois de juillet 2014.
8. Correspondance
9. Affaires nouvelles
  - 9.1. Pour l'embauche d'un employé additionnel pour la voirie.
  - 9.2. Pour une aide financière au Forum sur l'agriculture et l'alimentation de proximité.
  - 9.3. Pour le paiement de dépenses reliées à la remise en état des panneaux d'accueil de Boileau.
  - 9.4. Pour la modification du coût des copies pour la COOP de solidarité de Boileau et l'abrogation de la résolution #14-01-008.
  - 9.5. Pour le paiement des services d'ingénierie offert par la MRC de Papineau.

- 9.6. Pour l'achat d'un brigadier statique.
- 9.7. Pour mandater Soudure Gauthier pour remettre en état la benne du camion Sterling.
- 9.8. Pour nommer un conseiller responsable du dossier camp de jour.
- 9.9. Pour mandater la firme d'avocat Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés dans le cadre de la révision du règlement concernant l'entretien des chemins privés.
- 9.10. Pour l'achat d'imperméable pour les employés de la voirie.
- 9.11. Pour appuyer la municipalité de Lac-des-Plages concernant la diminution des heures d'ouverture du bureau de poste.
- 9.12. Pour indiquer les travaux routiers que la Municipalité désire voir prioriser sur le réseau supérieur du MTQ.
- 9.13. Pour le paiement de la portion municipale dans le cadre de la subvention offerte par DEC pour les salles communautaires.
- 9.14. Pour mandater le directeur général afin de faire effectuer la construction du cabanon des Loisirs de Boileau dans le parc municipal.
- 9.15. Pour mandater le directeur général afin d'effectuer un appel d'offres sur invitation pour les travaux d'asphaltage du stationnement de l'Hôtel-de-Ville.
- 9.16. Pour mandater la firme d'avocat Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés dans le cadre de la révision de l'appel d'offres pour les travaux d'asphaltage du stationnement de l'Hôtel-de-Ville.
10. Avis de motion
  - 10.1. Avis de motion concernant l'adoption du règlement sur l'entretien des chemins privés.
11. Période de questions
12. Clôture de la séance

## **1. OUVERTURE**

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 20 h

## **14-08-127 2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

## **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **14-08-128 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUILLET 2014 — SÉANCE RÉGULIÈRE**

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 9 juillet 2014, séance régulière l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le procès-verbal de la séance régulière du 9 juillet 2014 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Monsieur le maire répond aux questions des citoyens.*

#### **5. AFFAIRES EN COURS**

14-08-129

##### **5.1 POUR L'ACHAT DE BACS DE RECYCLAGES ET D'ORDURES ADDITIONNELS.**

ATTENDU que la Municipalité aura bientôt épuisé son inventaire de bacs noir et bleu;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La municipalité de Boileau procède à la commande de 175 bacs à ordures et de 35 bacs à recyclage auprès de l'entreprise Gestion USD inc. selon les mêmes spécifications techniques pour le montant de 20 064.45 \$ incluant la livraison et les taxes applicables.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

#### **6. RAPPORTS**

##### **6.1 RAPPORT DU MAIRE**

**6.1.1** Monsieur le maire dépose son rapport des activités du mois.

##### **6.2 RAPPORT FINANCIER DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

Au mois de juillet 2014, des dépôts ont été effectués pour un montant de 84 248.31 \$. De plus, nous avons 50 897.43 \$ en chèques postdatés.

##### **6.3 RAPPORT DES TRAVAUX DE VOIRIE**

###### **6.3.1 DÉPÔT DES TRAVAUX À FAIRE EN AOÛT 2014**

M Mathieu Dessureault dépose une liste des travaux de voirie pour le mois d'août 2014, lequel sera classé aux archives # 102-102-02.

### **6.3.2 RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS DE JUILLET 2014**

M Mathieu Dessureault dépose un rapport des travaux de voirie effectué pour le mois de juillet 2014, lequel sera classé aux archives # 102-102-03

### **6.4 RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL RESPONSABLE DES BÂTIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT**

M Mathieu Dessureault dépose un rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement, pour le mois de juillet 2014, lequel sera classé aux archives # 102-102-04.

## **7. FINANCES**

### **14-08-130 7.1. POUR ADOPTER LES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS DE JUILLET 2014**

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

#### **QUE :**

Les comptes à payer du mois de juillet 2014 d'une somme de 129 288.82 \$ soient payés, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à débiter les affectations budgétaires concernées du budget 2014.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

## **8. CORRESPONDANCE**

*Monsieur le maire fait état de la correspondance reçue au cours du mois.*

## **9. AFFAIRES NOUVELLES**

### **14-08-131 9.1. POUR L'EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ ADDITIONNEL POUR LA VOIRIE.**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'avoir un employé additionnel durant la période estivale, mais aussi, tout au long de l'année pour effectuer divers travaux de voirie;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

#### **QUE :**

La Municipalité embauche Monsieur Jean-Marc Chevalier à titre d'homme à tout faire.

#### **ET QU' :**

Une entente soit signée pour officialiser les termes de l'entente.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-132

**9.2. POUR UNE AIDE FINANCIÈRE AU FORUM SUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION DE PROXIMITÉ**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière a été formulée par l'Alliance alimentaire de Papineau pour l'obtention d'un appui financier pour l'organisation du Forum sur l'agriculture et l'alimentation de proximité qui se tiendra à Ripon en 2015;

ATTENDU que le Conseil est sensible à la fragilité du milieu agroalimentaire dans la région et croit important d'épauler un tel Forum qui désire trouver des solutions pour favoriser l'agriculture et l'alimentation de proximité dans la région;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La municipalité de Boileau fasse parvenir un chèque de 100 \$ en guise de contribution financière et de support à l'Alliance alimentaire Papineau.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-133

**9.3. POUR LE PAIEMENT DE DÉPENSES RELIÉES À LA REMISE EN ÉTAT DES PANNEAUX D'ACCUEIL DE BOILEAU.**

CONSIDÉRANT que les travaux de remise en état des panneaux d'accueil de Boileau par M. Yvon Chapleau à nécessités d'avantages de fournitures et de matériels que prévues;

CONSIDÉRANT que M Chapleau a présenté à la Municipalité une facture de 72,45 \$ pour ledit matériel supplémentaire;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La municipalité de Boileau procède au remboursement de la somme de 72.45 \$ à M Yvon Chapleau.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-134

**9.4. POUR LA MODIFICATION DU COÛT DES COPIES POUR LA COOP DE SOLIDARITÉ DE BOILEAU ET L'ABROGATION DE LA RÉOLUTION #14-01-008**

ATTENDU que la résolution # 14-01-008 fixait le prix de la photocopie individuelle pour la COOP de Boileau à 0.15 \$;

ATTENDU que la Municipalité désire épauler et offrir son soutien à la COOP de Boileau qui est encore dans sa période cruciale de démarrage;

ATTENDU que les membres du Conseil veulent offrir à la COOP de Boileau la possibilité de faire des copies au prix coutant;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité de Boileau fixe le prix de la copie noir et blanc à 0.10 \$ la feuille pour les usages administratifs de la COOP de solidarité de Boileau.

**QUE :**

La résolution #14-01-008 intitulée « Pour établir la tarification du coût des photocopies pour la Coopérative de solidarité de Boileau » soit abrogé.

**ET QUE :**

Le secrétaire-trésorier soit autorisé à annoter le procès-verbal pour faire mention de l'abrogation.

*\*Madame la conseillère Nicole Blondin se retire lors de la présentation et du vote pour la présente résolution\**

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-135

**9.5. POUR LE PAIEMENT DES SERVICES D'INGÉNIERIE OFFERT PAR LA MRC DE PAPINEAU.**

CONSIDÉRANT que l'affiliation de la Municipalité au service d'ingénierie de la MRC de Papineau nécessite le paiement de 1000 \$ pour avoir accès au service de base et à la consultation d'un ingénieur;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité fasse parvenir sa contribution de 1000 \$ pour les services d'ingénierie offerts par la MRC de Papineau selon les modalités suivantes : 500 \$ payable au 1<sup>er</sup> septembre 2014 et 500 \$ payable au 30 juin 2015.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-136

**9.6. POUR L'ACHAT D'UN BRIGADIER STATIQUE.**

ATTENDU que la Municipalité désire sensibiliser les usagers de la route au respect de la limite de vitesse de 30 km/h sur le chemin Maskinongé dans le secteur du Lac Papineau;

ATTENDU que la Municipalité de Boileau a reçu de la part de ses citoyens des lettres faisant mention de la problématique de vitesse qui sévissait dans le secteur et qu'elle considère important de prendre des mesures concrètes pour tenter de résoudre le problème;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité de Boileau procède à l'achat et à l'installation d'un brigadier statique auprès de Trafic Innovation inc. pour un montant de 427.14 \$ incluant les taxes et le transport.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-137

**9.7. POUR MANDATER SOUDURE GAUTHIER POUR REMETTRE EN ÉTAT LA BENNE DU CAMION STERLING**

CONSIDÉRANT que la benne du camion Sterling nécessite des travaux de remises en état avant la saison hivernale, principalement en soudure;

CONSIDÉRANT l'ampleur et la charge importante de travail restante avant l'arrivée de l'hiver pour le personnel de la voirie

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil de la municipalité mandate Soudure Gauthier pour effectuer les travaux de remise en état de la benne du camion Sterling

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-138

**9.8. POUR NOMMER UN CONSEILLER RESPONSABLE DU DOSSIER CAMP DE JOUR**

ATTENDU que la Municipalité a été approchée par les responsables du Service d'animation jeunesse de l'Outaouais (SAJO) pour évaluer l'intérêt éventuel dans une participation au camp de jour de la région pour les enfants de Boileau;

ATTENDU que le Conseil désire connaître l'intérêt des familles et de leurs enfants eu égard à un camp jour dans la région et croit qu'il est nécessaire de bien analyser les besoins avant de mobiliser des ressources;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin

et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil nomme la conseillère Madame Marie-Ève Dardel comme responsable du dossier des camps de jour et responsables d'effectuer une analyse des besoins pour un camp de jour dans la région.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**14-08-139**

**9.9. POUR MANDATER LA FIRME D'AVOCAT DEVEAU, BOURGEOIS, GAGNÉ, HÉBERT & ASSOCIÉS DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU RÈGLEMENT CONCERNANT L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS**

CONSIDÉRANT que le Conseil désire mettre de l'avant un règlement concernant l'entretien des chemins privés sur le territoire;

CONSIDÉRANT que le Conseil veut faire valider juridiquement ledit projet de règlement;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil mandate la firme d'avocat Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés pour effectuer une révision du projet de règlement sur l'entretien des chemins privés ainsi que tout document connexe s'y rattachant.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**14-08-140**

**9.10 POUR L'ACHAT D'IMPERMÉABLE POUR LES EMPLOYÉS DE LA VOIRIE**

ATTENDU que les employés de la voirie ne sont pas convenablement équipés d'imperméables lorsqu'il y a de la pluie à l'extérieur;

ATTENDU que le Conseil est d'avis qu'il est important d'offrir aux employés de la voirie une protection contre la pluie lorsqu'ils ont à travailler dehors;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité procède à l'achat de 4 ensembles d'imperméables auprès de Station Lalonde au prix de 169.99 \$ chacun, plus les taxes applicables.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-141

**9.11. POUR APPUYER LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-PLAGES CONCERNANT LA DIMINUTION DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE**

ATTENDU la décision de Postes Canada de réduire les heures d'ouverture des bureaux de poste des municipalités de la MRC de Papineau;

ATTENDU que le service de Postes Canada est un service de proximité essentiel pour les citoyens des municipalités locales du territoire;

ATTENDU que l'accessibilité au service de Postes Canada est compromise en raison de la diminution des heures d'ouverture;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Les membres du Conseil appuient la démarche de la municipalité de Lac-des-Plages dans leur demande face à Postes Canada dans le but de réviser ses mesures pour réduire les heures d'ouverture des bureaux de poste situés sur le territoire de la MRC de Papineau.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-142

**9.12. POUR INDIQUER LES TRAVAUX ROUTIERS QUE LA MUNICIPALITÉ DÉSIRE VOIR PRIORISER SUR LE RÉSEAU SUPÉRIEUR DU MTQ.**

CONSIDÉRANT que la MRC de Papineau invite chaque année les municipalités de son territoire à préciser par résolution les travaux routiers qu'elle désire voir prioriser sur le réseau supérieur du ministère des Transports du Québec (MTQ);

CONSIDÉRANT que les priorités identifiées par le Conseil de Boileau des deux années subséquentes (2012-2013) n'ont pas été retenues et que ces travaux sont toujours d'actualité;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La municipalité de Boileau demande au MTQ, par l'entremise de la table des partenaires du transport terrestre, que les courbes du chemin de Boileau, à la hauteur du chemin Lac-à-la-Croix, soient coupées pour s'assurer de la sécurité des citoyens et des usagers de la route.

**ET QUE :**

Le MTQ procède à l'élargissement de l'accotement sur un des côtés du chemin de Boileau afin d'y recevoir une piste cyclable.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-143

**9.13. POUR LE PAIEMENT DE LA PORTION MUNICIPALE DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION OFFERTE PAR DEC POUR LES SALLES COMMUNAUTAIRES.**

ATTENDU que la Municipalité de Boileau a fait parvenir une demande de subvention dans le cadre du programme d'Initiative d'investissement local (IIL) à Développement économique Canada (DEC) pour le remplacement des portes et fenêtres des salles des Loisirs et de la Bonne Entente par le biais de la résolution 14-05-096;

ATTENDU que les premières estimations pour le coût total du projet total s'élèvent à environ 55 000 \$ et la proportion subventionnée par DEC est de l'ordre de 50 %;

ATTENDU que le Conseil est d'accord pour défrayer la proportion restante du projet soit l'autre 50 %, et ce, tout en assumant les montants excédentaires éventuels.

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La municipalité de Boileau fasse mention à DEC qu'elle va assumer la proportion du projet qui lui revient ainsi que tout excédent éventuel;

**QUE :**

La Municipalité précise à DEC qu'elle possède la liquidité nécessaire pour aller de l'avant dans ce projet.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-144

**9.14. POUR MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL AFIN DE FAIRE EFFECTUER LA CONSTRUCTION DU CABANON DES LOISIRS DE BOILEAU DANS LE PARC MUNICIPAL.**

CONSIDÉRANT que le cabanon du parc municipal est dans un état de délabrement avancé et qu'il est urgent de procéder à sa remise en état;

CONSIDÉRANT que celui-ci est utilisé tous les étés pour desservir les activités des Loisirs de Boileau et tout particulièrement, pour les tournois de baseball;

CONSIDÉRANT qu'un plan sommaire du cabanon et des travaux nécessaires a été soumis par le responsable de la voirie;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité mandate le directeur général pour faire effectuer les travaux de construction du cabanon dans le parc municipal par l'entrepreneur général P.S. Rénovations pour un montant de 5 748.75 \$ incluant les taxes.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-145

**9.15. POUR MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL AFIN D'EFFECTUER UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE DU STATIONNEMENT DE L'HÔTEL-DE-VILLE.**

ATTENDU que le Conseil désire procéder à l'asphaltage du stationnement de l'Hôtel-de-Ville compte tenu des accumulations d'eau importante et persistante, mais aussi en raison de l'état de délabrement actuel de celui-ci;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité mandate le directeur général afin de procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'asphaltage du stationnement de l'Hôtel-de-Ville.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

14-08-146

**9.16. POUR MANDATER LA FIRME D'AVOCAT DEVEAU, BOURGEOIS, GAGNÉ, HÉBERT & ASSOCIÉS DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE DU STATIONNEMENT DE L'HÔTEL-DE-VILLE.**

ATTENDU que le Conseil à mandater son directeur général afin de procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'asphaltage du stationnement de l'Hôtel-de-Ville;

ATTENDU que la Municipalité de Boileau désire procéder à la validation dudit appel d'offres auprès de son conseiller juridique;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil mandate la firme d'avocat Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés dans le cadre de la révision de l'appel d'offres pour les travaux d'asphaltage du stationnement de l'hôtel-de-ville.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**10. AVIS DE MOTION**

14-08-147

**10.1. AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS.**

L'avis de motion est donné par monsieur le conseiller Pierre Auclair que lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, un projet de règlement no.14-\*\*\* sera présenté pour étude et adoptions concernant l'entretien des chemins privés.

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Monsieur le maire répond aux questions des citoyens.*

14-08-148

**12. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La présente séance soit et est levée à 21h35

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Henri Gariépy  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mathieu Dessureault  
Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Lors de la séance plénière du 6 août 2014, tenue de 9 h à 12 h 30, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Nicole Blondin  
Wayne Conklin

Yan Montpetit

Harold Linton

Pierre Auclair

Le secrétaire-trésorier, Mathieu Dessureault était également présent.